

CENTRE D'EDUCATION ET FORMATION INTEGREE

CEFI asbl RD. Congo

BP 3484 Bujumbura Burundi

Tél : (+243) 997 721 500

E-mail : cefiuvira@gmail.com



PLAN STRATEGIQUE 2025 – 2028

Avril 2025

INTRODUCTION

Le Centre d'Éducation et Formation Intégrée « CEFI » en sigle est une association sans but lucratif, basée à Uvira, dans la province du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo.

Depuis sa création, le CEFI œuvre pour l'autonomisation des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité, en particulier ceux présentant des handicaps auditifs et visuels, à travers des actions intégrées en matière d'éducation, de formation, de santé et d'inclusion sociale.

Le présent plan stratégique 2025-2028 définit les orientations et priorités du CEFI pour les trois prochaines années, en vue de renforcer son impact sur les bénéficiaires et d'assurer la durabilité de ses interventions. Il s'appuie sur une analyse approfondie des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) de l'organisation, ainsi que sur les besoins réels des enfants et jeunes handicapés et vulnérables de la région.

Ce plan s'aligne sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment en matière de santé et bien-être, d'éducation de qualité, d'égalité des sexes, de travail décent et de partenariats stratégiques. Il présente des objectifs stratégiques, des actions pour chaque objectif et des politiques d'interventions sous formes d'activités opérationnelles, tout en intégrant des axes transversaux essentiels, entre autre l'engagement à long terme avec les partenaires et acteurs clés, la visibilité du CEFI et mobilisation de la communauté bénéficiaire, et enfin la réalisation effective des projets.

1. PRESENTATION DU CEFI

Le Centre d'Education et Formation Intégrée « CEFI » en sigle, est une association sans but lucratif de droits congolais créée en 1995 à Uvira. Il a son siège au N° 25, Avenue KINAGA dans la commune de KAVIMVIRA, Quartier RUGENGE, ville d'Uvira, Province du Sud-Kivu en République démocratique du Congo. Sa vision et sa mission tournent autour de l'autonomisation des enfants en situation de vulnérabilité, à l'occurrence les enfants et jeunes handicapés.

Les activités du CEFI sont visibles sur le terrain à travers l'encadrement des enfants orphelins scolarisés au sein de l'école du Complexe scolaire HERI d'Uvira, les enfants et jeunes handicapés auditifs et visuels encadrés au sein du Centre de Rééducation des Sourds et des Aveugles « CERSA », les enfants et jeunes handicapés bénéficiaires des services ophtalmologiques au sein de la Clinique Ophtalmologie Siloé « COS », les services de santé primaire offerts par le centre médical du CEFI à Lusenda, ainsi que le transport lacustre sur le lac Tanganyika par le Boat HB Kazimwe

VISION

La vision du CEFI est d'avoir une communauté où chaque enfant, quel que soient ses capacités, a les mêmes chances de s'épanouir pleinement grâce à un accès équitable à l'éducation, santé, formation et à la mise en œuvre d'un processus de développement inclusif.

MISSION

La mission du CEFI est d'accompagner les enfants et jeunes en situation de vulnérabilité, en leur offrant des services nécessaires et adaptés, afin de favoriser leur inclusion sociale et leur autonomisation pour la promotion de leur développement.

VALEURS

Les valeurs du CEFI sont la participation, l'inclusion et le respect de la dignité humaine.

2. LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Ce plan stratégique vise à ***renforcer l'inclusion sociale, l'autonomisation et le bien-être des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité, en particulier les enfants handicapés, à travers la mise en œuvre de programmes intégrés en éducation inclusive, formation professionnelle, santé primaire et ophtalmologique, accompagnement psychosocial et réinsertion socio-économique, tout en consolidant les partenariats et la mobilisation communautaire.***

Il a pour but de contribuer à la réalisation de objectifs de développement durable (ODD), et s'aligne sur quelques objectifs à savoir :

ODD 3 – Bonne santé et bien-être : « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. »

ODD 4 – Éducation de qualité : « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. »

ODD 5 – Égalité entre les sexes : « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. »

ODD 8 – Travail décent et croissance économique : « Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous. »

ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs : « Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser. »

3. ANALYSE FFOM

FORCES	• Existence légale reconnue et une expérience solide dans l'éducation, la rééducation des enfants vulnérables et la santé oculaire. • Approche intégrée combinant éducation, santé, formation et inclusion sociale. • Existence de structures spécialisées pour l'éducation inclusive, la rééducation des sourds et aveugles, la santé primaire et visuelle et le transport des bénéficiaires. • Existence du personnel bénévole • Personnel qualifié en ophtalmologie • Présence des enfants et jeunes handicapés et vulnérables au centre CERSA • Personnel engagé à la cause des enfants et jeunes vulnérables • Collaboration avec les autorités sanitaires et éducatives.
FAIBLESSES	• Insuffisance de financement stable pour la réalisation du plan stratégique. • Manque de diversification des sources de financement. • Insuffisance de matériel didactique et d'équipements adaptés pour les enfants handicapés, et dans les structures de prise en charge du CEFI • Capacités limitées du personnel dans la recherche de financement. • Absence d'un système informatisé de gestion des données de bénéficiaires.
OPPORTUNITES	• Alignement des missions du CEFI avec les Objectifs de Développement Durable. • Soutien croissant des bailleurs et ONGD à la cause des personnes handicapées et à l'éducation inclusive. • Possibilités de partenariat avec les structures étatiques œuvrant dans les domaines de santé, éducation, affaires sociales et les agences internationales comme UNICEF, OMS, Handicap International, save the children. • Demande accrue des communautés pour des services éducatifs et de santé oculaire, maternelle et infantile accessibles. • Potentiel de mobilisation communautaire et de volontariat local

MENACES	• Instabilité socio-politique et insécurité dans certaines zones du Sud-Kivu, pouvant perturber les activités. • Contexte économique difficile limitant les financements nationaux et internationaux. • Vulnérabilité accrue des populations face aux catastrophes naturelles (inondations, pluies, etc.). • Faible appui structurel de l'État dans la prise en charge des enfants handicapés. • Risque de concurrence avec d'autres ONG pour les mêmes sources de financement et pour les mêmes activités dans la même zone d'intervention. • Manque de sensibilisation des communautés à l'inclusion des enfants handicapés
---------	--

4. DOMAINES D'INTERVENTION

Le CEFI étant une association sans but lucratif de développement multisectoriel. Ses domaines d'intervention sont subdivisés en deux secteurs à savoir :

a. Domaines principaux

❖ Education, Formation, Information et Alfabétisation

Objectif 1 :

Rendre l'éducation et la formation inclusives, et de qualité au sein du Complexe scolaire HERI et le centre CERSA du CEFI, en dotant les infrastructures, matériels et services nécessaires pour assurer l'apprentissage des enfants, y compris les enfants vulnérables et en situation de handicap

Actions :

- 1.1. Réhabiliter et moderniser les infrastructures éducatives de l'école du Complexe scolaire HERI et du centre CERSA
- 1.2. Promouvoir l'inclusion des enfants handicapés et vulnérables au sein de l'école du Complexe scolaire HERI d'Uvira
- 1.3. Renforcer la qualité de la formation au sein de l'école du Complexe scolaire HERI en faveur de l'éducation inclusive et de l'inclusion sociale
- 1.4. Renforcer la participation et la mobilisation communautaire à l'éducation inclusive et de qualité

Politiques d'intervention

- Promouvoir une éducation pour tous qui tient compte des besoins spécifiques des enfants handicapés et vulnérables.
- Adapter les programmes, méthodes pédagogiques et outils d'apprentissage pour favoriser la participation active de chaque élève.
- Réhabiliter et adapter les bâtiments scolaires aux normes d'accessibilité universelle (rampes, salles adaptées, signalétiques visuelle et sonore).
- Garantir un environnement scolaire sûr, propre et stimulant pour tous.
- Renforcer la formation continue des enseignants en pédagogie différenciée et en inclusion scolaire.
- Intégrer l'usage des technologies éducatives adaptées (TIC, outils numériques d'apprentissage inclusif).
- Mettre en place un système de suivi-évaluation de la qualité de l'enseignement (assiduité, performance, satisfaction).
- Sensibiliser les parents, leaders communautaires et autorités locales à l'importance de l'éducation inclusive.
- Favoriser la participation des familles dans la prise de décision et le suivi des enfants handicapés.
- Garantir l'accès équitable à l'éducation sans discrimination liée au sexe, au handicap, ou à la vulnérabilité.
- Intégrer dans les programmes scolaires la prévention des abus, du harcèlement et de l'exclusion.
- Mobiliser des ressources techniques et financières pour la mise en œuvre des projets éducatifs inclusifs.
- Promouvoir le plaidoyer pour l'éducation inclusive auprès des décideurs publics et de la société civile.

Objectif 2 :

Contribuer à la réduction des inégalités d'accès à l'éducation et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement en faveur de l'éducation inclusive et de l'alphabétisation

Actions :

- 2.1. Développer un centre inclusif de formation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication en faveur des enfants et jeunes handicapés auditif, visuels, motrice et autres jeunes en situation de vulnérabilité

- 2.2. Mettre en place un centre de formation professionnelle multidisciplinaire en faveur des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité
- 2.3. Renforcer les échanges interculturels et la citoyenneté mondiale par jumelage entre les enfants et jeunes handicapés du CEFI et ceux du Monde entier
- 2.4. Formation continue et lutter contre l'analphabétisme chez les adultes, hommes et femmes.

Politiques d'intervention

- Garantir l'accès équitable à l'éducation pour tous les enfants et jeunes, sans distinction de sexe, de handicap ou de condition sociale.
- Mettre en place des programmes d'alphabétisation fonctionnelle pour les adultes, hommes et femmes, afin de renforcer leurs compétences de base et leur participation au développement communautaire.
- Créer et opérationnaliser un centre inclusif de formation aux technologies de l'information et de la communication, accessible à tous les groupes vulnérables.
- Établir un centre de formation professionnelle multidisciplinaire pour renforcer les capacités techniques, artisanales et entrepreneuriales des jeunes handicapés et vulnérables.
- Promouvoir la formation continue pour améliorer les compétences et réduire l'exclusion professionnelle des personnes handicapées.
- Développer des programmes de jumelage et d'échanges interculturels et d'expériences entre les enfants et jeunes handicapés du CEFI et ceux d'autres pays pour encourager la solidarité, la compréhension mutuelle et la citoyenneté mondiale.
- Promouvoir les valeurs universelles de tolérance, de diversité et de respect mutuel dans tous les programmes éducatifs du CEFI.
- Mettre en place des partenariats stratégiques avec les ministères, ONG, institutions de formation et bailleurs de fonds pour soutenir l'éducation inclusive et la formation professionnelle.
- Mobiliser des ressources financières et techniques en faveur des programmes d'alphabétisation, de formation et d'échange.
- Développer un système de suivi-évaluation de la qualité, de l'impact et de l'équité des programmes éducatifs et de formation.

❖ **Santé primaire et Ophtalmologie**

Objectif 3 :

Améliorer l'accès à la prévention, au dépistage, au traitement et à la rééducation visuelle des enfants, jeunes et adultes vulnérables afin de réduire les cas de déficience visuelle évitable.

Actions :

- 3.1. Développer un programme de dépistage précoce et prévention des maladies oculaires dans les zones de santé des territoires d'Uvira et de Fizi
- 3.2. Faciliter la prise en charge et l'accès aux soins ophtalmologiques de base et spécialisés au sein du centre ophtalmologique Siloé du CEFI
- 3.3. Renforcer la surveillance communautaire, le suivi et la recherche en santé oculaire dans la zone de santé d'Uvira
- 3.4. Mener des plaidoyers pour l'intégration des soins oculaires dans le paquet minimum d'activités des centres de santé
- 3.5. Rechercher des bourses d'études en ophtalmologie pour les techniciens en ophtalmologie du centre Siloé dans le cadre du renforcement des capacités.

Politiques d'intervention

- Organiser des campagnes de dépistage de la cécité et autres anomalies visuels dans les écoles primaires de la zone de santé d'Uvira
- Mise en place de cliniques mobiles dans les zones de santé des territoires d'Uvira et Fizi pour atteindre les zones enclavées
- Disponibiliser des aides techniques visuelles pour la correction des troubles visuels identifiés selon le besoin
- Appui à la formation des infirmiers et agents de santé communautaire sur la détection des maladies d'yeux
- Intégrer les examens de la vue dans les consultations de routine pour les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées
- Renforcer l'équipement au sein du centre ophtalmologique siloé pour l'amélioration de la qualité de la prise en charge des cas.

Objectif 4 :

Renforcer l'accès aux services de santé primaire, la prévention et la promotion de la santé pour les enfants et jeunes, femmes enceintes et autres populations vulnérables, en particulier en milieu rural et périurbain.

Actions :

- 4.1. Améliorer l'offre de soins de santé primaire au centre médical du CEFI à Lusenda
- 4.2. Renforcer le paquet lié à la santé maternelle et infantile au sein du centre médical du CEFI, pour une amélioration du service dans la zone de santé de Fizi
- 4.3. Promouvoir la prévention et l'hygiène communautaire pour lutter contre les maladies épidémiques, hydriques et de mains sales
- 4.4. Dépistage et prise en charge précoce des maladies prioritaires, les IST, VIH et tuberculose
- 4.5. Renforcer les capacités des prestataires de soins et des agents de santé communautaire pour la surveillance et le référencement des cas à des structures spécialisées

Politiques d'intervention

- Renforcer le plateau technique du centre médical CEFI
- Distribution de kits de santé famille comme les moustiquaires, les savons, les méthodes contraceptives.
- Assurer les activités préventives et promotionnelles au sein du centre médical du CEFI
- Intégration de la santé mentale et oculaire au sein du centre de médical du CEFI à Lusenda
- Organiser des campagnes de consultations gratuites pour les maladies des enfants, des personnes âgées et des maladies chroniques
- Equiper le centre médical du CEFI pour une prise en charge de qualité, en faveur des enfants, des femmes enceintes et des personnes âgées.
- Assurer les accouchements assistés par du personnel qualifié.
- Mettre en place une unité de fabrication des sérums, afin de renforcer la prise en charge des maladies des enfants et des femmes enceintes et allaitantes

❖ **Encadrement des enfants sourds-muets et aveugles au CERSA**

Objectif 5 :

Renforcer l'encadrement des enfants vulnérables, orphelins et jeunes handicapés au sein du centre CERSA, afin d'améliorer leur bien-être physique, éducatif et psychosocial, tout en favorisant leur autonomie et inclusion sociale.

Actions :

- 5.1. Assurer la prise en charge alimentaire, scolaire et sanitaire des enfants vulnérables, orphelins et jeunes handicapés au sein du centre CERSA
- 5.2. Impliquer et soutenir les familles dans l'accompagnement de leurs enfants, et renforcer la communication entre familles, enfants, centre CERSA pour un suivi régulier et renforcé
- 5.3. Renforcer les compétences des encadreurs spécialisés du centre CERSA

Politiques d'intervention

- Fournir quotidiennement des repas équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels des enfants.
- Mettre en place des projets de pisciculture, d'élevage de petits bétails et d'agriculture en faveur des enfants et jeunes vulnérables
- Garantir l'accès à l'éducation et aux outils pédagogiques appropriés selon le besoin de chaque enfant.
- Assurer un suivi médical, des soins et des programmes de prévention pour promouvoir la santé globale.
- Disponibiliser un moyen de transport pour la mobilité des enfants et jeunes handicapés et vulnérables selon le besoin et l'urgence
- Renforcer la communication entre le centre et les familles pour un suivi régulier des enfants.
- Sensibiliser et former les parents/tuteurs sur les besoins spécifiques des enfants handicapés et vulnérables.
- Favoriser la participation des familles aux activités éducatives et psychosociales du centre.
- Organiser des formations continues sur la rééducation, l'accompagnement psychosocial, la langue de signe et l'écriture braille.
- Favoriser l'échange de bonnes pratiques avec d'autres centres spécialisés pour améliorer la qualité de l'encadrement
- Valoriser les échanges d'expériences avec d'autres centres inclusifs.

b. Domaines secondaires

❖ Artisanal

Objectif 6 :

Contribuer à la réinsertion socio-économique des enfants et jeunes handicapés, orphelins et vulnérables, et autres membres des communautés en situation de vulnérabilité

Actions :

- 6.1. Développer des programmes de formation professionnelle et artisanale adaptés aux conditions des enfants
- 6.2. Promouvoir des activités génératrices de revenus (AGR) pour les jeunes et les familles
- 6.3. Développer l'autonomie et la formation professionnelle des jeunes handicapés et vulnérables
- 6.4. Sensibiliser la communauté à l'inclusion économique et à l'autonomie des jeunes handicapés

Politiques d'intervention

- Mettre en place des ateliers de formation en métiers artisanaux et en micro-entrepreneuriat tenant compte des capacités physiques, sensorielles et cognitives des jeunes handicapés (menuiserie, couture et tissage, tannerie, peinture, saponification, maraîchage).
- Soutenir la création de petites entreprises ou coopératives communautaires (fabrication des craies scolaires, production de l'eau minérale, valorisation des produits agricoles, gestion des déchets)
- Fournir un accompagnement technique et matériel (outils, équipements, matières premières) pour le lancement des activités artisanales ou agricoles
- Mettre en place un système de coaching et mentorat pour les jeunes bénéficiaires afin de suivre leur insertion professionnelle et le développement de leurs activités.
- Créer des opportunités de stage, apprentissage et emploi adapté aux capacités des jeunes handicapés et vulnérables.
- Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'inclusion des jeunes vulnérables dans les activités économiques.
- Promouvoir la valorisation des produits et services réalisés par les jeunes handicapés et vulnérables pendant les événements communautaires.

5. STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE

Le présent plan stratégique repose non seulement sur ses objectifs spécifiques, mais également sur trois axes transversaux essentiels : l'engagement à long terme avec les partenaires et acteurs clés, la visibilité et mobilisation communautaire, et la réalisation effective des projets. Ces axes servent de principes directeurs qui guident l'ensemble des actions et garantissent la durabilité, l'impact et l'appropriation des programmes.

a. Engagement à long terme avec les partenaires et acteurs clés

CEFI s'engage à développer des relations solides et durables avec les institutions éducatives, ONGD, autorités locales, bailleurs et communautés. Cet engagement permettra de renforcer la synergie dans la mise en œuvre des projets, d'assurer la continuité des programmes et de mobiliser des ressources techniques et financières essentielles pour la réalisation des activités.

b. Visibilité et mobilisation communautaire

La visibilité des actions du CEFI et la participation active de la communauté sont essentielles pour assurer l'appropriation locale des actions des projets. La sensibilisation des parents, leaders communautaires et autres parties prenantes, favorisera la mobilisation de ressources locales, renforcera le soutien aux enfants et jeunes handicapés et vulnérables, et valorisera l'inclusion sociale. Ce qui permettra de promouvoir un plaidoyer efficace en faveur des droits des enfants et jeunes handicapés.

c. Réalisation des projets

Pour transformer les objectifs stratégiques de ce plan en résultats concrets, CEFI mettra l'accent sur la planification rigoureuse, l'exécution efficace et le suivi-évaluation systématique de ses projets. Cette approche assurera que les actions prévues (éducation inclusive, santé primaire et ophtalmologique, formation professionnelle, accompagnement psychosocial) soient effectivement mises en œuvre, suivies et ajustées afin de maximiser leur impact sur les bénéficiaires.

En combinant ces trois axes transversaux, CEFI garantit que son plan stratégique soit cohérent, durable et orienté vers des résultats concrets, tout en impliquant activement les partenaires et la communauté dans l'amélioration du bien-être et de l'inclusion des enfants et jeunes handicapés et vulnérables.

CONCLUSION

Le présent plan stratégique 2025-2028 constitue la feuille de route du CEFI pour renforcer l'inclusion, l'autonomisation et le bien-être des enfants et jeunes vulnérables, en particulier ceux en situation de handicap. Il définit de manière claire les objectifs stratégiques, les actions prioritaires et les activités concrètes à mettre en œuvre dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la santé, de l'accompagnement psychosocial et de la réinsertion socio-économique.

En intégrant des axes transversaux, ce plan met en avant la nécessité de mobiliser les ressources techniques, financières et humaines, tout en favorisant la participation active des familles, des communautés et des acteurs locaux.

En alignant ses actions sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment en matière de santé, d'éducation, d'égalité des sexes, d'emploi décent et de partenariats, CEFI contribue au développement inclusif et durable des communautés qu'il sert.

Ce plan constitue ainsi un instrument stratégique pour guider les décisions, optimiser les ressources et assurer un suivi-évaluation des résultats, en vue de transformer durablement la vie des enfants et jeunes handicapés et vulnérables de la ville et territoire d'Uvira et de ses environs.